

LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES GIENNOISES

RECRUTE

1 MAÇON A TEMPS COMPLET

Pour exécuter les ouvrages de maçonnerie ou béton, réaliser les pavages, dallages, carrelages, murets en briques, parpaings ou pierre, effectuer les petits travaux de démolition et terrassement, réaliser des enduits

Poste à pourvoir dès que possible

Missions :

- Exécution de différents ouvrages maçonnerie intérieure et extérieure (chapes, murs; cloisons etc...)
- Réalisation de pavages, dallages, murets en briques, parpaings ou pierres
- Réalisation de travaux en béton (coffrage, ferrailage, coulage...).
- Exécution d'enduits hydrofuges et faces d'étanchéité.
- Exécution de scellements et fixation
- Le cas échéant, réalisation de petits travaux de démolition, de terrassement et fondations
- Pose de clôtures
- Entretien des outils et des machines
- Assure les astreintes bâtiments

Profil :

- Lire et interpréter un plan d'exécution d'ouvrage, de ferrailage ou de coffrage.
- Assurer la stabilité et le contreventement des ouvrages de maçonnerie en élévation.
- Gérer l'approvisionnement de son chantier en matériaux et accessoires.
- Mettre en œuvre les matériaux en respectant les normes (temps de prise, de séchage...).
- Appliquer la réglementation en matière de prévention et de sécurité sur les chantiers.
- Appliquer les règles élémentaires d'exécution de travaux publics (stabilité des sols, terrassements, soutènement...).
- Maîtriser les techniques de mise en œuvre des matériaux et accessoires de gros œuvre.
- Connaître et appliquer la réglementation de la signalisation temporaire pendant les travaux sur voie ouverte à la circulation.
- Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition
- Assurer la maintenance courante de l'outillage
- Connaître les techniques de fonctionnement des différents types d'outillages et matériels
- Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation de produits dangereux
- Connaître et appliquer les règles de prévention et de sécurité.
- Appliquer les règles d'hygiène et de propreté.
- Détecter les anomalies des équipements et les risques d'accidents
- Ranger les objets déplacés après intervention
- Rendre compte à sa hiérarchie de son activité.

- Contraintes liées au poste : port de vêtements professionnels, manipulation de produits dangereux
- Permis B (C si possible et CACES pour conduite chargeuse pelleteuse)

Rémunération :

- Rémunération statutaire,
- Prime forfaitaire annuelle,
- Tickets restaurant, adhésion CNAS

Veillez adresser votre candidature (Réception des candidatures jusqu'au 31/12/2018)

(lettre de motivation manuscrite + C.V. + photo) à :

Monsieur le Président de la Communauté des Communes Giennoises
3, chemin de Montfort – B.P. 50114
45503 GIEN CEDEX

(Renseignements : M. MILLET Mickaël Responsable de service au 02.38.29.80.00)